

### Publication d'une nouvelle note d'orientation sur les mangroves



Image : Mark Spalding

*Un nouveau partenariat regroupant un nombre record d'organisations de secteurs très divers — foresterie, défense de l'environnement, institutions spécialisées des Nations Unies — a récemment publié à l'intention des gestionnaires de ressources une note d'orientation sur les enseignements tirés à ce jour des initiatives de conservation et de gestion des mangroves. La note d'orientation contient par ailleurs un certain nombre de recommandations stratégiques.*

Les mangroves sont des forêts de palétuviers que l'on trouve principalement en zone tropicale sur la bande côtière séparant la terre de la mer. Elles représentent moins de 0,4 % des forêts du monde. On recense au total quelque 70 essences de palétuviers réparties dans 123 pays et territoires tropicaux et subtropicaux. À l'échelle mondiale, les mangroves ne couvrent que 152 000 km<sup>2</sup> — soit une superficie légèrement supérieure à celle du Népal.

Ces forêts intertidales abritent néanmoins une riche biodiversité et constituent d'importants réservoirs et puits de carbone. Outre la biomasse vivante que les arbres représentent en eux-mêmes, les sols des mangroves contiennent de grandes quantités de carbone, qu'ils peuvent piéger pendant des milliers d'années. Les mangroves présentent en outre des avantages environnementaux considérables :

- elles constituent une zone de nurserie et un habitat important pour de nombreuses espèces de poissons côtiers et de crustacés d'intérêt commercial ;
- elles offrent un refuge où viennent se reproduire certaines espèces de haute mer, notamment les crevettes pêchées par des flottilles industrielles ;
- elles sont une source de bois d'œuvre imputrescible de grande valeur et de bois de feu d'excellente qualité ; ces produits sont exploités dans certains pays depuis plus de 120 ans, dans le cadre de programmes de sylviculture durable ;
- elles offrent un mécanisme naturel de protection des zones côtières, en réduisant l'érosion et la force des vagues, voire la hauteur des ondes de tempête.

Depuis 1980, près d'un cinquième des mangroves du monde ont disparu, et nombre de celles qui subsistent sont aujourd'hui dégradées. C'est ce qu'indique la note d'orientation, intitulée « Securing the Future of Mangroves » (Préserver l'avenir des mangroves).

Selon cette note, la conversion des mangroves pour l'aquaculture côtière est la principale cause du recul de cet écosystème. On estime que la disparition des mangroves est due à 38 % au défrichement de zones destinées à la crevette-culture, et à 14 % à d'autres formes d'aquaculture.

« Ces projets de conversion à grande échelle ont été lourds de conséquences au plan environnemental, et ont notamment entraîné l'effondrement des stocks halieutiques sauvages », souligne Mme Van Lavierien, chargée du Programme zones côtières à l'Institut pour l'eau, l'environnement et la santé de l'Université des Nations Unies (UNU-INWEH), basé au Canada.

« On observe une prise de conscience grandissante de l'importance des mangroves. Les pouvoirs publics et les collectivités locales ont entrepris de reconstituer les mangroves dégradées en replantant des palétuviers, et s'emploient à améliorer les dispositifs juridiques destinés à en réglementer l'utilisation future. »

D'autres facteurs anthropiques menacent aussi les mangroves, parmi lesquels la surexploitation et le déboisement, le ruissellement d'origine agricole, urbaine et industrielle, les déversements d'hydrocarbures et la mauvaise gestion des travaux de dragage et des projets d'aménagement côtier.

« Même si les taux de déboisement sont en recul, des mangroves d'importance vitale abritant des espèces rares de palétuviers continuent de disparaître trois à cinq fois plus vite que les autres forêts de la planète. On constate cependant que la prise de conscience de la valeur sociale et économique des mangroves gagne du terrain, et des efforts remarquables de remise en état des mangroves ont été engagés dans nombre de pays », note Mark Spalding, chargé de recherche principal en biologie marine à The Nature Conservancy, et coauteur de la note d'orientation.

C'est dans la région Asie-Pacifique que la disparition des mangroves est la plus marquée (plus de 20 %). Viennent ensuite l'Amérique centrale et l'Afrique de l'Est, région dans laquelle le phénomène reste assez limité, avec un recul d'à peine 8 % entre 1980 et 2005.

L'estimation de la valeur économique des biens et services écosystémiques que fournissent les mangroves est l'un des principaux arguments avancés pour justifier l'adoption de mesures efficaces de gestion des mangroves. « Dès lors que l'on peut évaluer pleinement la valeur des services écosystémiques tirés des mangroves, la nécessité de préserver la santé de cet écosystème s'impose généralement d'elle-même », souligne Mme Van Lavieren.

L'exemple des crevettes sauvages pêchées au large des côtes du Territoire du Nord et du Queensland, dans les zones peu profondes du vaste plateau continental australien, est une parfaite illustration de la valeur économique de mangroves en bonne santé. Les crevettes comptent parmi les produits de la mer destinés à l'exportation les plus précieux en Australie, où elles représentent un revenu annuel de plus de 70 millions de dollars des États-Unis.

Selon une étude citée dans la note d'orientation, la plantation et la protection de près de 12 000 hectares de mangroves au Viet Nam aurait coûté un peu plus d'un million de dollars É.-U. mais permis d'économiser plus de 7 millions de dollars par an en travaux d'entretien des digues.

La réserve forestière de Matang, en Malaisie, est sans doute le plus bel exemple de ce que peut être un écosystème de mangrove géré durablement. Créée en 1902, la réserve s'étend sur quelque 500 km<sup>2</sup>, couverts à 73 % environ de formations forestières productives. L'exploitation de la mangrove pour la production de bois d'œuvre, de bois de feu et de charbon de bois s'effectue selon un cycle de rotation de 30 ans. Entre 2000 et 2009, la valeur annuelle des produits forestiers tirés de la réserve a été estimée à 12,3 millions de dollars É.-U., l'aquaculture de la coque fournissant par ailleurs un revenu supplémentaire estimé à 10,7 millions de dollars.

La note d'orientation décrit les mesures et instruments existants destinés à faciliter la conservation et la gestion des écosystèmes de mangrove, et revient sur les principaux enseignements tirés à ce jour des mesures de protection des mangroves mises en œuvre avec succès de par le monde. Elle contient également des recommandations sur l'amélioration des cadres juridiques et politiques en vigueur, des outils de gestion des mangroves et des systèmes de collecte de données et d'informations, le renforcement des mécanismes incitatifs destinés à promouvoir l'adoption de comportements et de moyens de subsistance locaux plus respectueux de l'environnement, la pleine reconnaissance de la valeur des biens et services écosystémiques

fournis par les mangroves et l'action concertée à engager à l'échelle mondiale au titre des instruments internationaux sur la biodiversité, les zones humides et le développement durable.

Plusieurs de ces recommandations traitent du changement climatique et soulignent notamment la nécessité de :

- tenir compte, dans les plans locaux et nationaux d'adaptation au changement climatique, de la contribution des mangroves à l'adaptation au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophe ;
- reconnaître le rôle des mangroves en tant que réservoirs et puits de carbone, et intégrer ces fonctions aux stratégies nationales et internationales sur le changement climatique ;
- renforcer la protection des écosystèmes de mangrove et les mesures de remise en état des mangroves afin d'accroître les stocks de carbone retenus dans leurs sols et de favoriser l'atténuation des émissions de CO<sub>2</sub>, et intégrer les mangroves aux mécanismes d'échange de droits d'émission et à la planification des mesures d'atténuation des effets du changement climatique.

En conclusion, la note d'orientation souligne que les mesures de gestion à prendre pour préserver les mangroves sont parfaitement connues, puisque l'on dispose aujourd'hui de nombreux exemples attestant de l'efficacité de certaines stratégies de gestion des mangroves de par le monde et d'arguments économiques solides et convaincants justifiant la mise en place de régimes de gestion des mangroves. La note rappelle néanmoins que, pour enrayer le recul des mangroves, qui ne fait qu'accroître la vulnérabilité des communautés côtières, les États vont devoir s'engager de manière résolue en faveur de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques efficaces et ambitieuses de protection des écosystèmes de mangrove.

Les auteurs de la note d'orientation se sont appuyés sur l'Atlas mondial des mangroves (2010), publié par Earthscan à l'issue d'un projet conjoint financé en majeure partie par l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), par le biais du gouvernement japonais, et mis en œuvre par la Société internationale des écosystèmes de mangrove, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature (CMSC) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-CMSC), le Programme sur l'Homme et la biosphère de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO-MAB), l'UNU-INWEH, et The Nature Conservancy.

La note d'orientation a été rédigée par Hanneke Van Lavieren, Mark Spalding, Dan Alongi, Mami Kainuma, Miguel Clüßener-Godt et Zafar Adeel et financée par l'UNU-INWEH, le Programme UNESCO-MAB et le gouvernement espagnol<sup>1</sup>.

### Pour plus d'information :

*Hanneke Van Lavieren*  
Chargée du Programme zones côtières, UNU-INWEH  
([Hanneke.VanLavieren@unu.edu](mailto:Hanneke.VanLavieren@unu.edu))

<sup>1</sup> Elle est disponible dans sa version intégrale à l'adresse : <http://inweh.unu.edu/wp-content/uploads/2013/05/Securing-the-future-of-mangroves-high-res.pdf>